

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Subventions aux associations économiques : Marseille Innovation, Grand Luminy, Entrepreneurs & Associés, ESIA, Pays d'Aix Développement, Archeomed.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé

- d'allouer à des associations, au titre de l'exercice 2016, des subventions de fonctionnement pour un montant global de 600 000 € conformément au tableau annexé au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions correspondantes dont le modèle type a été approuvé par délibération de la Commission Permanente.
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer l'avenant n°5 à la convention cadre qui régit les modalités d'intervention d'ESIA via le fonds de garantie, joint en annexe au rapport.

La dépense de fonctionnement correspondante, soit 600 000 € sera financée sur les crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016, au chapitre 65, fonction 91, article 6574, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée